

FICHE 120.3	ARTISTE ALAIN GRAF	BÂTIMENT Gymnase Auguste Piccard	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY (SUITE) Jean-Claude Deschamps artiste
TITRE DE L'ŒUVRE ÉCLIPSE cadran solaire	LIEU chemin de Bellerive 18 1007 Lausanne	JURY PRÉSIDENT DU JURY Yves de Morsier chef de projet, architecte Service des bâtiments	Hansjörg Zentner architecte, Bevilacqua-Urech-Zentner architectes	
RÉALISATION 1997	N° BÂTIMENT 132.17356	DÉLÉGUÉ CCAC Freddy Buache	MEMBRE SUPPLÉANTE Françoise Gavillet doyenne de l'établissement	
REMARQUES cf. fiche 120.1 pour complément cf. fiche 120.2 pour complément		MEMBRES DU JURY Pierre-Marc Burnand représentant utilisateur Anne-Hélène Darbellay artiste	EXPERT Bernard Vaucher professeur de physique Olivier Lasserre architecte paysagiste	



DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

C'est un immense cadran solaire, constitué par la face de l'annexe et les divers niveaux et murs de la cour, animés par le traçage des lignes horaires, lignes d'équinoxe de solstice et de l'équation du temps. Une sphère suspendue à 7 m du sol jette son ombre dans la cour et permet de lire l'heure. La progression de cette ombre est suffisamment rapide pour devenir perceptible à l'œil de l'observateur attentif.

L'ensemble du système est réglé de sorte que la boule pénètre dans l'entrée du bâtiment à midi du solstice d'hiver. Un bassin en granit marque la verticale de la sphère et doit recevoir l'eau de pluie qui, collectée par la boule, marque dans sa chute un autre rythme (sonore) du temps.

Le projet s'appelle «éclipse» car la sphère est assez grosse pour masquer le soleil et elle vient s'intercaler entre n'importe quel astre (surtout le soleil) et son observateur.

La sphère est le centre d'une sorte de symétrie centrale qui fait de la cour une image projetée du ciel (et réciproquement?).

ALAIN GRAF

Alain Graf est né en 1969, en Suisse.

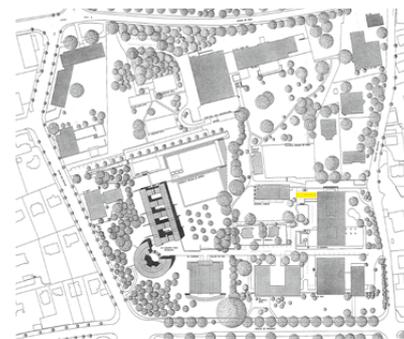
Diplômé de L'Ecole cantonale d'Art de Lausanne (ECAL), section arts plastiques, il enseigne les arts visuels dans deux gymnases lausannois et obtient une équivalence Master en Arts Visuels en 2014.

Dans son travail de peinture et de dessin, où tendent à se confondre la nature apparente et l'artifice affiché, il explore les minces frontières qui séparent la réalité des représentations que l'on s'en fait.

Travaillant par superposition de couches de peinture liquide, il produit des polychromes aux frontières incertaines. Il utilise des stylos-billes pour dessiner de grands ciels étoilés.

Procédant par empirisme, il construit de grands assemblages (machines) à la mécanique complexe et éphémère, aux effets dérisoires et poétiques. (machine à faire surfer les pierre, à faire respirer l'espace, à faire tourner un moulin...).





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des différents travaux de construction et de transformation du Gymnase Auguste Piccard à Lausanne, anciennement Centre d'enseignement secondaire supérieur de la Campagne des Cèdres, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et de son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique dans les bâtiments de l'Etat, ouvre un concours de projets sur invitation pour la création d'un cadran solaire.

Le thème du concours est le cadran solaire. Cet objet, pour lequel les concurrents proposeront un projet, sera une peinture ou sculpture (en deux ou trois dimensions) qui répondra à la fois à des exigences scientifiques, architecturales, artistiques et conviviales.

Cet objet sera un outil pour l'initiation des élèves à l'art de l'astronomie, à la mécanique céleste, à la géographie, etc... et permettra une lecture tout à fait exacte des phénomènes qu'il sera censé illustrer. Il sera ou marquera aussi un lieu de rencontre.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours:

Charles Duboux LAUSANNE
Philippe Fragniere LAUSANNE
Alain Graf LE MONT-SUR-LAUSANNE
André Raboud ST-TRIPHON
Daniel Schlaepfer LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Le jury relève tout d'abord la qualité générale et la grande diversité des 4 propositions. Toutes sont rigoureuses du point de vue scientifique.

Après présentation des projets par leur auteur et après analyse détaillée de chacun d'eux, le jury procède à un 1^{er} tour d'élimination et écarte le projet de Philippe Fragnière.

Les 3 projets restants interviennent sur la place de liaison entre le bâtiment principal et l'annexe. Vu la très bonne qualité et la grande diversité de ces projets, le jury procède à une nouvelle évaluation de chacun d'eux afin de mettre en évidence les qualités et défauts respectifs. Il tente d'imaginer les éventuelles améliorations ou développements possibles qui se situent dans la ligne propre de chaque proposition. Il élimine le projet de Charles Duboux.

A ce stade du jugement, le jury se retrouve face aux 2 projets restants qui sont diamétralement opposés dans leur approche, tant par l'orientation de leur recherche que par leur occupation de l'espace.

Après de longues et rudes délibérations, le jury décide de proposer le projet de Alain Graf pour l'exécution et, au vu de sa qualité, d'acheter le projet de Daniel Schlaepfer.

Cette décision est motivée par un souci de meilleure adéquation au contexte pédagogique et aux besoins exprimés par les utilisateurs. Le jury est conscient du fait que, par là, il donne une priorité au matériel sur le spirituel.

André Raboud n'a pas rendu de proposition, ceci sans avertissement ni explication.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de:
CHF 55 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme de ses délibérations, le jury décide d'attribuer les prix suivants:

1^{er} prix et exécution à Alain Graf
achat à Daniel Schlaepfer, 2000.-

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le jury n'a pas de remarque à faire à propos de la géométrie générale du projet, puisque celle-ci, découle, de manière presque hasardeuse, directement du jeu des astres dès que la position de la sphère de métal a été déterminée.

Même si ce projet séduit par sa dimension spatiale, sa qualité pédagogique et son aspect ludique, le jury exprime des restrictions sur les moyens d'expression plastique: valeur insuffisante du traçage des lignes, jeu des matériaux peu convaincant, mode de fixation de la sphère non résolu. L'ensemble du projet présente un aspect de bricolage généralisé. Le jeu des lignes au sol et aux murs est mal exploité. Traité comme une simple graduation, il devrait en fait devenir un réseau autonome doté de sa valeur plastique propre.

Le jury demande à Alain Graf de lui soumettre, dans un délai à définir, une proposition plus appropriée pour le traçage des lignes et la fixation de la sphère. Le devis sera réadapté en conséquence dans les limites budgétaires déjà imposées.

Le jury siégera à nouveau pour juger de la possibilité de recommander définitivement l'exécution de ce projet au maître de l'ouvrage.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Bevilacqua-Urech-Zentner architectes
LAUSANNE